

Ambronay

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Mairie le

Mardi 28 Juillet 2026 à 20 h 00

ORDRE DU JOUR

Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 30.06.2026

1 - Approbation du règlement intérieur du conseil municipal d'Ambronay 2026-2032

2 – Approbation des conventions de portage foncier et de mise à disposition avec l'EPF de l'Ain dans le cadre de l'acquisition du tènement immobilier sis 3 Impasse de la Laupinière cadastré AC 0008 appartenant à l'indivision BERTHET

3 – Approbation des conventions de portage foncier et de mise à disposition avec l'EPF de l'Ain dans le cadre de l'acquisition du tènement immobilier sis 4 rue de la Gare cadastré AB 316 et 110 Grande Rue cadastré AB 322 appartenant à Monsieur Christian CAZES

4 – Dépôt de dossiers de demandes de subvention pour les travaux de requalification du coeur de village et de certaines rues adjacentes – PHASE 2

5 – Subvention en faveur de l'Association des Jeunes – Vogue 2026

6 – Questions diverses

Affiché en Mairie le 22 Juillet 2026

Le Maire,


Vincent MANCUSO